

02.12.2019 - 19:03 Uhr

Le Conseil des États ouvre la voie à l'avenir énergétique

Aarau (ots) -

L'Association des entreprises électriques suisses AES salue le fait que le Conseil des États ait accepté l'initiative parlementaire Röstli. Pour pouvoir mettre résolument en oeuvre la Stratégie énergétique 2050, il convient d'exploiter l'ensemble du potentiel de l'énergie renouvelable indigène.

En acceptant l'initiative parlementaire Röstli (16.452), le Conseil des États - dans sa nouvelle composition et lors de son premier jour de session - a clairement ouvert la voie à l'avenir énergétique: lorsqu'une installation de production fera l'objet d'une nouvelle concession, à l'avenir, l'état réel actuel de la nature devra être pris comme base d'évaluation des mesures relatives à l'environnement et à la nature, et non un état fictif de l'environnement, antérieur de plusieurs décennies à la construction de la centrale.

L'Association des entreprises électriques suisses AES salue l'acceptation de l'initiative parlementaire Röstli. Cette décision pragmatique et clairvoyante élimine un gros obstacle procédural. De plus, elle crée de la sécurité juridique et de planification pour le maintien de l'hydraulique et la poursuite de son développement, sans entraîner aucun compromis quant à la protection de la nature et de l'environnement, puisque les installations faisant l'objet d'une nouvelle concession doivent continuer de respecter sans réserve l'ensemble des prescriptions environnementales. «Il est de notre responsabilité, pour notre avenir énergétique, d'exploiter tout le potentiel offert par l'énergie renouvelable indigène», déclare Michael Frank, Directeur de l'AES. «Si nous voulons réellement mettre en oeuvre la Stratégie énergétique 2050 et la décarbonisation, nous devons trouver un juste équilibre entre protection et exploitation. L'exploitation des énergies renouvelables relève de l'intérêt national - et cela ne vaut pas uniquement pour l'hydraulique, mais pour tous les projets de développement des énergies de ce type.»

L'AES est l'association faitière des entreprises électriques suisses. Ses membres produisent, transportent, distribuent ou négocient l'électricité. L'AES s'engage en faveur d'un approvisionnement en électricité sûr, compétitif et durable en Suisse. Forte de quelque 40 collaborateurs, elle représente plus de 400 entreprises membres et associées de la branche, qui emploient au total environ 22 000 collaborateurs et assurent plus de 90% de l'approvisionnement suisse en électricité.

Contact:

Céline Reymond, Porte-parole
Tél. +41 21 310 30 23 ou +41 79 412 97 23,
celine.reymond@electricite.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003757/100837844> abgerufen werden.